Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 029-200062974-20260202-26020212-DE

MILIZAC GUIPRONVEL

Séance du 2 FEVRIER 2026

Date de convocation : 22 janvier 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29 présents ou représentés : 27

Etaient présents :

Bernard QUILLEVERE, Maire, Sylviane LAI, Maire déléguée de Milizac, Laurent ABASQ, Maire délégué de Guipronvel, Marie-Jeanne MARC, Bernard BRIANT, Jean-Pierre LANDURE, Véronique PROVOST, Gaëlle AUFFRET, Adjoints au Maire, Stéphane BEGOC, Yohann CARADEC, Hubert DENIEL, Nathalie DERRIEN, Gwenn DESPLANCHE, Michel LABBE, Elisabeth LE BERRE, Nathalie LE CALVE, Anthony MINOC, Jean-Christophe PICART, Peggy ROZYNEK, Danielle SANJOSE, Erwan GAGNON, Céline LAMOUR, Céline KEREBEL, Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents et Pouvoirs :
Olivier CAVEAU, pouvoir à Jean-Christophe PICART
Agnès KERBRAT, pouvoir à Céline LAMOUR
Eric PALLIER, pouvoir à Peggy ROZYNEK
Florance PHILIP, pouvoir à Sylviane LAI
François KERNEIS
Nathalie PERROT
Secrétaire de séance : Michel LABBE

26.02.02.12 FINANCES – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

L'article L2312-1 du CGCT précise que dans les communes de 3500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées dans le règlement intérieur prévu à l'article L2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Vous trouverez ci-joint le rapport d'orientations budgétaires qui servira de support au débat. Au préalable, la situation financière à été présentée en commission des finances.

Cette affaire ne fait pas l'objet d'un vote mais une délibération en prend acte.

MILIZAC-GUIPRONVEL, le 2 février 2026

LE MAIRE

Bernard QUILLEVERE

1 route de Milizac
Guipronvel 29290 Milizac-Guipronvel
T 02 98 07 90 31 F 02 98 07 97 29 M mairie@milizac-guipronvel.bzh